



Canon VIVEZ UNE RENTRÉE SPECTACULAIRE

Du 23 juillet au 4 octobre 2025, pour l'achat
d'une imprimante ou d'un pack de cartouches

UNE ACTIVITÉ SPECTACLE OFFERTE

**+ GAGNEZ UN WEEK-END
EN FAMILLE
AU CIRQUE**

PINDER



Produits éligibles, modalités
et enregistrement sur
canon.fr/rentree2025



Modalités de l'Offre Canon « RENTRÉE 2025 »

1. ORGANISATEUR DE L'OFFRE

La société Canon France, SAS au capital de 141 940 032 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 738 205 269 située au 14 rue Emile Borel - 75017 Paris (« **Organisateur** »).

2. OFFRE

Pour l'achat d'un Produit éligible à l'offre Canon « Rentrée 2025 » entre le **23 juillet 2025** et le **4 octobre 2025 inclus** (« **Période** »), Canon vous permet de gagner une activité « créative ou artistique » et la possibilité de gagner un weekend au Cirque pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) dans le cadre d'un tirage au sort (« **Offre** »).

Le présent règlement décrit l'ensemble des modalités applicables à l'Offre (« **Règlement** »). En soumettant une demande de participation, les Participants sont réputés avoir pris connaissance et accepté le Règlement dans son intégralité. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation.

2.1. Produits éligibles

2.1.1. Cette Offre est valable pour l'achat des Produits éligibles suivants :

Pack cartouches		
Série	Nom du pack de cartouches	Codes EAN
8	PACK CLI-8 BK/PC/PM/R/G	4 960 999 974 262
9	PACK PGI-9 MBK/PC/PM/R/G	8 714 574 564 357
	PACK PGI-9 PBK/C/M/Y/GY	8 714 574 564 340
29	PACK PGI-29 CMY/PC/PM/R	8 714 574 572 406
	PACK PGI-29 MBK/PBK/DGY/GY/LGY/CO	8 714 574 623 214
35/36	PACK PGI-35 BK TWIN	8 714 574 679 501
	PACK PGI-35 BK TRIPLE	8 714 574 679 389
	PACK PGI-35 TWIN	8 714 574 572 444
	PACK CLI-36 TWIN	8 714 574 679 471
42	PACK CLI-42 BK/GY/LGY/C/M/Y/PC/PM	8 714 574 572 178
72	PACK CLI-42 BK/GY/LGY/C/M/Y/PC/PM	4 960 999 974 194
	PACK PGI-72 MBK/C/M/Y/R	4 960 999 974 200
72	PACK PGI-72 PBK/GY/PM/PC/CO	4 960 999 974 217
	PACK PFI-300 MBK/PBK/C/M/Y/PC/PM/R/GY/CO	8 714 574 667 355
510/511	PACK PG-510/CL-511 + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 648
520/521	PACK PGI-520 BK TWIN	8 714 574 679 433
	PACK CLI-521 C/M/Y	8 714 574 564 333
		8 714 574 679 303
		8 714 574 679 310
		8 714 574 525 808
	PACK CLI-521 C/M/Y/BK + PAPIER PHOTO	4 960 999 974 279
		8 714 574 630 960
525/526	PACK CLI-521 C/M/Y/BK + PAPIER PHOTO	8 714 574 630 977
	PACK PGI-525 BK TWIN	8 714 574 679 419
	PACK PGI-525 PGBK TWIN	8 714 574 554 464
	PACK CLI-526 BK/C/M/Y + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 273
	PACK CLI-526 C/M/Y	8 714 574 679 280
		8 714 574 679 297
		8 714 574 554 457
		4 960 999 974 286
530	PACK CLI-526 C/M/Y/BK + PAPIER PHOTO	8 714 574 630 984
	PACK PGI-530/CLI-531 PGBK/C/M/Y/BK/GY + PAPIER PHOTO	8 714 574 683 126
540/541	PACK PG-540/CL-541 + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 754
	PACK PG-540L TWIN	8 714 574 686 868
	PACK PG-540L/CL-541XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 341
		8 714 574 679 358
		8 714 574 669 564
		8 714 574 669 540
545/546	PACK PG-540Lx2/CL-541XL	8 714 574 679 716
	PACK PG-540Lx2/CL-541XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 693
	PACK PG-545/CL-546 + PAPIER PHOTO	8 714 574 680 002
	PACK PG-545XL/CL-546XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 983
		8 714 574 679 990

		8 714 574 630 793
		8 714 574 630 809
	PACK PG-545XLx2/CL-546XL	8 714 574 680 026
	PACK PG-545XLx2/CL-546XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 680 040
550/551	PACK PGI-550/CLI-551 PGBK/C/M/Y/BK/GY	8 714 574 623 207
	PACK PGI-550XL BK TWIN	8 714 574 679 396
	PACK PGI-550XL BK TWIN	8 714 574 584 355
	PACK CLI-551 C/M/Y/BK	8 714 574 679 235
		8 714 574 679 242
		8 714 574 584 409
		8 714 574 584 416
	PACK CLI-551XL BK/C/M/Y + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 259
		8 714 574 686 318
560/561	PACK PG-560/CL-561	8 714 574 662 978
	PACK PG-560/CL-561 + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 457
	PACK PG-560XL/CL-561XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 402
		8 714 574 662 879
	PACK PG-560XLx2/CL-561XL	8 714 574 679 518
	PACK PG-560XLx2/CL-561XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 680 484
570/571	PACK PGI-570/CLI-571 PGBK/C/M/Y/BK	8 714 574 679 211
		8 714 574 631 660
	PACK PGI-570XL BK TWIN	8 714 574 679 365
		8 714 574 631 806
	PACK CLI-571 C/M/Y/BK	8 714 574 679 181
		8 714 574 679 198
		8 714 574 631 813
		8 714 574 631 820
	PACK CLI-571XL BK/C/M/Y + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 204
		8 714 574 686 196
575/576	PACK PG-575/CL-576 + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 730
	PACK PG-575XL /CL-576XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 679
	PACK PG-575XLx2/CL-576XL	8 714 574 679 617
580/581	PACK PGI-580/CLI-581 BK/CMYK	8 714 574 652 160
		8 714 574 652 207
	PACK PGI-580/CLI-581 PGBK/C/M/Y/BK	8 714 574 679 136
		8 714 574 679 143
	PACK CLI-581 BK/C/M/Y + PAPIER PHOTO	8 714 574 679 013
		8 714 574 652 092
	PACK CLI-581 C/M/Y/BK	8 714 574 652 085
		8 714 574 679 167
		8 714 574 679 150
		8 714 574 652 214
	PACK CLI-581XL BK/C/M/Y + PAPIER PHOTO	8 714 574 652 252
		8 714 574 679 075
	PACK CLI-581XXL BK/C/M/Y	8 714 574 652 054
		8 714 574 679 068
		8 714 574 679 051
		8 714 574 652 184
		8 714 574 652 061
585/586	PACK PG-585/CL-586 + PAPIER PHOTO	8 714 574 683 089
	PACK PG-585XL/CL-586XL + PAPIER PHOTO	8 714 574 683 072
1500	PACK PGI-1500 BK/C/M/Y	8 714 574 652 375
		8 714 574 679 020
	PACK PGI-1500XL BK/C/M/Y	8 714 574 679 037
2500		8 714 574 623 238
	PACK PGI-2500 BK/C/M/Y	8 714 574 652 382
	PACK PGI-2500XL BK TWIN	8 714 574 679 044
	PACK PGI-2500XL BK/C/M/Y	8 714 574 679 372
		8 714 574 679 006
		8 714 574 623 191

Imprimantes		
Série	Nom du modèle	Codes EAN
PRO	imagePROGRAF PRO-1000	4 549 292 039 702
	imagePROGRAF PRO-1100	4 549 292 240 887
	imagePROGRAF PRO-300	4 549 292 160 543
	imagePROGRAF PRO-310	4 549 292 244 830
	PIXMA PRO-200S	4 549 292 240 054
MAXIFY MB	MAXIFY MB2150	4 549 292 051 254
	MAXIFY MB2750	4 549 292 051 094
	MAXIFY MB5150	4 549 292 052 329
	MAXIFY MB5450	4 549 292 052 602
MG255x	PIXMA MG2550S	4 549 292 072 372
	PIXMA MG2551S	4 549 292 234 206
	PIXMA MG2555S	4 549 292 072 419
	PIXMA MG2556S	4 549 292 234 244
MG3650S	PIXMA MG3650S Noir	4 549 292 126 815
	PIXMA MG3650S Rouge	4 549 292 126 877
	PIXMA MG3650S Blanc	4 549 292 126 846
TR150	PIXMA TR150	4 549 292 161 823
TR465x	PIXMA TR4650 Noir	4 549 292 185 638
	PIXMA TR4651 Blanc	4 549 292 185 737
TR475x	PIXMA TR4750i Noir	4 549 292 191 875
	PIXMA TR4751i Blanc	4 549 292 191 882
	PIXMA TR4755i Noir	4 549 292 237 368
	PIXMA TR4756i Blanc	4 549 292 237 382
TR7650	PIXMA TR7650	4 549 292 233 407
TS205	PIXMA TS205	4 549 292 096 132
TS305	PIXMA TS305	4 549 292 096 026
TS335x	PIXMA TS3350	4 549 292 143 867
	PIXMA TS3351	4 549 292 143 966
	PIXMA TS3355	4 549 292 151 879
TS345x	PIXMA TS3450 Noir	4 549 292 165 678
	PIXMA TS3451 Blanc	4 549 292 165 791
TS355x	PIXMA TS3550i Noir	4 549 292 192 155
	PIXMA TS3551i Blanc	4 549 292 192 162
TS375x	PIXMA TS3750i Noir	4 549 292 234 107
	PIXMA TS3751i Blanc	4 549 292 234 138
	PIXMA TS3752i Bleu	4 549 292 234 152
TS515x	PIXMA TS5150 Noir	4 549 292 090 741
	PIXMA TS5151 Blanc	4 549 292 090 840
TS535x	PIXMA TS5350i Noir	4 549 292 198 201
	PIXMA TS5351i Blanc	4 549 292 198 232
TS705a	PIXMA TS705a	4 549 292 198 423
TS745x	PIXMA TS7450i Noir	4 549 292 192 513
	PIXMA TS7451i Blanc	4 549 292 192 537
TS7650i	PIXMA TS7650i	4 549 292 221 329
TS7750i	PIXMA TS7750i	4 549 292 221 411
TS875x	PIXMA TS8750	4 549 292 218 381
	PIXMA TS8751	4 549 292 218 411
TS955x	PIXMA TS9550 Noir	4 549 292 117 608
	PIXMA TS9550a Noir	4 549 292 117 622
	PIXMA TS9551C Blanc	4 549 292 117 950
	PIXMA TS9551Ca Blanc	4 549 292 236 286

2.1.2. Tous les Produits éligibles doivent être des produits Canon à la fois neufs et authentiques et être couverts par la garantie EWS pour les matériels. Les achats de produits d'occasion, remis à neuf ou remis en état ou de produits contrefaits ou portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle des sociétés du groupe Canon d'une manière quelconque (par exemple produits du marché parallèle ou marché « gris ») ne répondent pas aux critères permettant de bénéficier de cette Offre. Pour en savoir plus, rendez-vous sur http://www.canon.fr/about_us/about_canon/parallel_products_information/

2.1.3. Les Produits éligibles doivent avoir été fournis et distribués par Canon France, ou des sociétés du groupe Canon situées dans l'EEE, en Suisse ou au Liechtenstein. Pour ne pas être déçu, il vous est toujours recommandé de vérifier auprès de votre revendeur.

2.2. Prime et Tirage au sort

2.2.1 La prime : une activité « créative ou artistique » au choix pour une personne d'une valeur moyenne maximale de 15€TTC. La liste non exhaustive des activités est disponible sur le site de l'opération : www.activite.offre-rentree2025-canon.fr (« Site »). Le Participant dont la participation a été validée recevra un email contenant un code unique. Ce code unique sera à utiliser sur le Site jusqu'au 5 février 2026. Les modalités spécifiques sur cette prime sont indiquées en annexe 1.

2.2.2 Le tirage au sort : un weekend au cirque Pinder© pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants). Les conditions d'utilisation sont indiquées en annexe 2 (« Lot »). Le tirage au sort sera réalisé le 12 décembre 2025 parmi l'ensemble des participations valables. Le tirage au sort désignera 1 gagnant et 4 suppléants choisis par ordre de tirage. Le suppléant selon son rang de tirage sera contacté si le gagnant précédent ne donne pas suite à l'attribution du Lot. Le gagnant sera contacté dans un délai prévisionnel de 7 jours suivant le tirage au sort au numéro de téléphone et/ou à l'adresse e-mail indiqués dans le formulaire de participation. Le gagnant devra confirmer sa volonté de bénéficier du Lot et communiquer son nom, prénom et âge des participants. Sans réponse de la part du gagnant sous 7 jours calendaires suivant la prise de contact, ou sans accord positif du gagnant de bénéficier du Lot, celui-ci sera proposé au premier suppléant tiré au sort après le gagnant et ce, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. Le même process s'appliquera au deuxième, au troisième et au quatrième suppléant en cas de refus du précédent suppléant. Une fois le Lot accepté, son utilisation devra être réalisée dans un délai de douze (12) mois.

2.3. Période de l'Offre

L'achat des Produits éligibles doit être réalisé pendant la Période soit entre le 23 juillet 2025 et le 4 octobre 2025 inclus.

2.4. Participants

2.3.1 L'Offre est réservée aux personnes physiques résidant en France métropolitaine ainsi qu'aux personnes morales ayant leur siège social en France métropolitaine.

2.3.2 Les Participants, personnes physiques, doivent avoir au moins 18 ans.

2.3.3 Les revendeurs sont exclus de cette Offre et ne répondent pas aux critères leur permettant de participer au nom de leurs clients. De la même façon, les employés de l'Organisateur sont **exclus** de cette Offre.

3. COMMENT BENEFICIER DE CETTE OFFRE ?

3.1. Achetez entre le **23 juillet 2025 et le 4 octobre 2025 inclus**, un (1) ou plusieurs Produits éligibles auprès d'un revendeur situé en France Métropolitaine, ou vendus et expédiés par un site internet domicilié en France Métropolitaine ou directement sur le site e-commerce de Canon.

- **Pour effectuer une demande de prime, connectez-vous sur le site internet <http://www.canon.fr/rentree2025>**
- Rendez-vous dans la **rubrique « Profiter de mon offre »**
- Inscrivez-vous en renseignant **vos coordonnées**
- Joignez la **facture avec le montant TTC** (scannée ou photographiée) qui doit être **datée entre 23 juillet 2025 et le 4 octobre 2025 inclus** du ou des Produits éligibles en entourant la date d'achat avec le ou les Produit(s) éligible(s). Les bons de commande des Produits éligibles ne seront pas pris en compte.
- **Joignez pour chaque Produit éligible, une photo de l'original de l'étiquette du code-barre et du numéro de série. Chaque étiquette doit être préalablement découpée de l'emballage du Produit éligible avant qu'elle ne soit prise en photo ou numérisée.**
- Votre **enregistrement sur le site internet <http://www.canon.fr/rentree2025>** doit être effectué **au plus tard le 5 novembre 2025 inclus**.

Pour toute question, veuillez contacter l'assistance en remplissant le formulaire de contact dans l'onglet « Contact » du site www.offre-rentree2025-canon.fr ou contacter le service consommateur à l'adresse email suivante ; consommateur@sogec-marketing.fr

Pour recevoir la prime

▪ Une fois la demande reçue et validée, un code unique tel qu'indiqué à l'article 2.2.1 sera envoyé par mail.

3.2. L'Offre s'effectuera dans la limite des stocks disponibles des Produits éligibles. L'Organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable de la non-disponibilité des Produits éligibles auprès de ses revendeurs pendant la période de validité de l'Offre. Un montant équivalent en espèces ou une autre prime ou lot ne pourra pas être attribué à titre de remplacement de la prime ou du Lot. L'Organisateur se réserve le droit d'offrir un lot équivalent dans le cadre du tirage au sort (ayant des spécifications égales ou supérieures et d'une valeur égale ou supérieure) au cas où le lot du tirage au sort ne serait pas ou plus disponible.

3.3. Offre limitée à **trois (3) demandes** par Participant (même nom/prénom/courriel) et pour l'achat de trois (3) Produits éligibles maximum. En cas d'achat de plusieurs Produits éligibles à l'Offre, la demande doit être effectuée en une seule fois.

3.4. Le bénéfice de l'Offre est conditionné à la conservation durable du ou des Produit(s) éligible(s). Les Produits éligibles retournés ne peuvent pas bénéficier de l'Offre. En cas de Produit éligible retourné alors que l'Organisateur a procédé à l'attribution de la prime et/ou du Lot, l'Organisateur en réclamera le retour et/ou le remboursement au Participant.

3.5. L'Organisateur ne sera pas responsable des demandes reçues en retard ou n'ayant pas été reçues, la preuve incombant au Participant.

3.6. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, hors délai ou portant sur un produit non éligible à l'Offre sera rejetée et considérée comme nulle. **Une première demande invalidée ne pourra donner lieu à une autre demande portant sur le(s) même(s) Produit(s) éligible(s).**

3.7. Aucune réclamation ne sera prise en compte par l'Organisateur **après le 12 février 2026.**

4. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

4.1. Sous réserve de la législation applicable, l'Organisateur n'est pas responsable de la perte, du dommage ou du préjudice quelle qu'en soit la nature et la cause et qui aurait été subi par un Participant dans le cadre de l'Offre. Cependant, aucune stipulation du présent Règlement n'a pour effet d'exclure ou limiter la responsabilité de l'Organisateur en cas de préjudice corporel ou décès causé, par une faute des salariés ou agents de l'Organisateur, sous réserve d'en apporter la preuve.

4.2. L'Organisateur se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier l'Offre si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent et ce, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre. L'Organisateur fera toujours tout son possible pour en minimiser les effets sur le Participant afin d'éviter une déception.

4.3. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier les demandes pour s'assurer du respect du présent Règlement et de demander des informations supplémentaires et des pièces justificatives. L'Organisateur se réserve le droit de rejeter des demandes s'il soupçonne que la demande fait l'objet, par un moyen quelconque, d'un usage abusif voire frauduleux. Toute suspicion de tentative de fraude ou d'escroquerie fera l'objet d'un dépôt de plainte systématique.

5. DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

5.1. Canon France, SAS, dont le siège social est situé 14 rue Emile Borel -75017 Paris et immatriculée au RCS Paris 738 205 269 est le responsable de traitement des données à caractère personnel fournies par les Participants.

5.2. Les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement dont la finalité est la mise en place et la gestion de l'Offre. Les données à caractère personnel sont conservées le temps nécessaire à la gestion de l'Offre et de ses suites. Le cas échéant, les données à caractère personnel peuvent être utilisées à des fins de marketing - dans les cas où les Participants ont accepté de recevoir une communication marketing. Si les Participants ne souhaitent pas que leurs données soient utilisées à des fins de marketing ou pour permettre à Canon de prendre contact avec eux dans le cadre de promotions similaires et ultérieures, ils doivent S'ABSTENIR de cocher la case correspondante lorsqu'ils remplissent le formulaire de demande.

5.3. Pour réaliser les finalités listées ci-dessus, ces données pourront être communiquées à toute entité du Groupe Canon, ainsi qu'à des sous-traitants qui participent à la mise en place et à la gestion des offres promotionnelles Canon. Dans le cadre de cette Offre, les

données à caractère personnel seront traitées par la société SOGEC GESTION, 17 avenue du Québec – 91140 Villebon-sur-Yvette. Les traitements visés au présent article impliquent des transferts de données à caractère personnel exclusivement au sein de l'Union Européenne.

5.4. Pour plus de détails sur la manière dont les informations des Participants sont protégées, veuillez consulter la Politique de confidentialité de Canon à l'égard des consommateurs <https://www.canon.fr/privacy-policy/>

5.5. Les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que le droit à la portabilité de leurs données à caractère personnel en envoyant un email à rgpd-fr@cf.canon.fr.

6. DÉPÔT ET CONSULTATION DU RÈGLEMENT

6.1. Le Règlement est déposé chez **SARL SKS**, commissaires de Justice associés - 100 rue Marceau 37000 Tours (« **Commissaire de Justice** »).

6.2. Toute modification du Règlement fera l'objet d'un avenant lequel sera également déposé chez le Commissaire de Justice.

6.3. Le Règlement et les éventuels avenants, disponibles sur www.offre-rentree2025-canon.fr, peuvent être adressés pendant la Période à toute personne qui en fait la demande.

7. DROIT APPLICABLE ET RESOLUTION DES LITIGES

7.1. Le Règlement et l'Offre sont soumis à la loi française.

7.2. En cas de litige avec l'Organisateur, vous pouvez envoyer une réclamation écrite à Canon France - Service Marketing ITCG - 14 rue Emile Borel CS28646 75809 Paris cedex 17.

7.3. En cas d'échec dans la résolution du litige auprès de l'Organisateur ou en l'absence de réponse de l'Organisateur dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de réception de votre réclamation écrite, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur AME CONSO, dont les coordonnées postales sont les suivantes : AME Conso, 11 place Dauphine 75001 Paris, ou via un formulaire disponible sur internet <https://www.mediationconso-ame.com>. Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable, conformément aux dispositions du Code de la consommation. Le Participant est libre d'initier, d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. En cas de recours à la médiation, les parties restent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. À défaut de résolution amiable et/ou médiation ou en cas d'échec de celle-ci, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents, à savoir les juridictions françaises uniquement.

ANNEXE 1 - CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PRIME

1. Le code unique pour sélectionner son activité « créative ou artistique » et ses modalités d'utilisation sont envoyés directement par e-mail à l'adresse e-mail indiquée dans le formulaire de participation. Il est valable jusqu'au 5 février 2026.
2. Ce code unique permet au Participant, sous réserve de la validité de sa participation, d'accéder à la liste des partenaires pour choisir son activité « créative ou artistique » et de recevoir son bon cadeau par e-mail. Ce bon cadeau devra ensuite être imprimé pour être présenté au partenaire lors de sa visite.
3. Il est précisé que le bon cadeau une fois créé ne peut être ni modifié ni substitué. Le choix du partenaire est définitif et le code cadeau attribué est désactivé. Aucun partenaire n'acceptera un bon cadeau sur lequel figure les coordonnées d'un autre partenaire. Les modalités d'utilisation du bon cadeau auprès du partenaire sélectionné s'effectue conformément aux conditions et modalités de ce dernier. Le bon cadeau est valable jusqu'au 05/05/2026 inclus.
4. Toute demande additionnelle non comprise dans le bon cadeau (restauration, équipement, durée supplémentaire, etc.) sera à la charge financière exclusive du Participant bénéficiaire du bon cadeau. Toute activité non comprise dans le bon cadeau y compris toute activité supplémentaire devra être payée au tarif en vigueur.
5. La liste des partenaires pour les activités « créative ou artistique » avec leurs coordonnées détaillées est consultable grâce au code unique reçu par mail. La liste des partenaires est susceptible de varier et le Site ne pourra être tenu pour responsable en cas d'erreur dans la liste de partenaires et les informations associées.
6. Le Participant bénéficiaire doit prendre rendez-vous par téléphone ou par mail en amont directement avec le partenaire, en spécifiant qu'il est détenteur d'un bon cadeau. Le Participant bénéficiaire devra vérifier la disponibilité, les conditions d'accès (par exemple, l'âge ou la taille minimum), et réserver son activité. Le choix de l'activité est de la seule responsabilité du Participant bénéficiaire. L'utilisation du bon cadeau est soumise aux disponibilités des partenaires et à leurs conditions générales de vente/d'utilisation. Pour information, quelques activités ne sont ouvertes qu'à certaines périodes.
7. Un seul bon cadeau sera accepté par groupe de réservation et par partenaire. Ainsi, plusieurs Participants bénéficiaires ne pourront pas utiliser leur bon cadeau en même temps chez le même partenaire.
8. Le bon cadeau est non cumulable et ne sera valable qu'une seule fois et pour une seule personne. Les bons illisibles, abîmés, scannés, photocopiés ou visiblement contrefaits ne seront pas acceptés. Il en sera de même si le Participant bénéficiaire se présente uniquement avec son e-mail indiquant son code unique. Toute personne supplémentaire devra s'acquitter du tarif en vigueur. Il en sera de même pour toute réservation ultérieure.
9. Le Participant bénéficiaire doit se conformer aux règles et règlement en vigueur chez les partenaires (âge ou poids minimum requis, tenue, etc).
10. Les partenaires se réservent le droit de modifier leurs tarifs (dans la mesure où ils seraient applicables), horaires et disponibilités promotionnelles durant la Période (par exemple, jours fériés, vacances scolaires, fermeture annuelle ou exceptionnelle). Le Participant bénéficiaire devra vérifier par téléphone au préalable les conditions applicables comme par exemple les disponibilités.

La prime n'est ni remboursable, ni échangeable, ni cessible, ni transmissible.

Toutes les images ou illustrations de la prime pouvant être utilisées pour les besoins de l'Offre, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustrations et n'ont aucune valeur contractuelle.

ANNEXE 2 - CONDITIONS D'UTILISATION DU LOT

Un weekend immersif pour 4 (quatre) personnes (2 adultes, 2 enfants) dans les coulisses du Cirque PINDER©, selon les dates de présentations communiquées par la conciergerie en fonction de la région du gagnant (d'une valeur unitaire indicative de 2000 € (deux mille euros) TTC comprenant :

- 4 places pour un spectacle en loge d'honneur
- 1 activité d'apprentissage du cirque
- Accès au village itinérant Pinder
- 1 nuit en caravane ou van ou camping-car
- Visite guidée des coulisses du cirque
- Pension complète
- Frais de conciergerie

Les dates de la tournée sont disponibles sur <https://www.cirquepinder.com/tournee/>

La date du weekend choisie devra être communiquée par le gagnant du tirage au sort 8 semaines minimum avant la date prévue.

Les frais pour se rendre sur place (frais kilométrique, billets de train, billets d'avion, frais de péage, frais de parking) seront pris en charge par l'Organisateur dans la limite de 500€ TTC au total. Ils seront remboursés uniquement sur présentation de justificatif (facture originale et/ou ticket de caisse original).

Aucune annulation ou modification n'est possible dès lors que la date du weekend a été choisie par le gagnant du tirage au sort. L'annulation est définitive et ne donne droit à aucune compensation et ce, quel que soit le motif.

Toute participation non conforme, hors délai, mal renseignée, illisible, incomplète ou erronée sera invalidée par l'Organisateur. Toute tentative de fraude, toute tricherie, toute tentative de contournement des présentes règles et de celle de l'Offre entraînera l'invalidation de la participation.

Le Lot n'est ni remboursable, ni échangeable, ni cessible, ni transmissible. Le gagnant au tirage au sort devra accepter son Lot. Toutes les images ou illustrations du Lot pouvant être utilisées pour les besoins de la présente Offre, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustrations et n'ont aucune valeur contractuelle.

En cas d'intempéries ou tout autre évènement indépendant de la volonté du cirque Pinder© qui nécessiterait l'annulation du spectacle et/ou du weekend, l'Organisateur se verrait dans l'obligation d'annuler le Lot et essaiera de proposer une autre date de spectacle et/ou weekend lors de la tournée du cirque Pinder© ou pourra remplacer le Lot par un autre lot de nature et valeur équivalente.